

Laval Agglomération

Baptiste BOUCAULT

Service Habitat

1 Place du Général Ferrié – CS 60809

53 008 LAVAL Cedex

02 43 49 85 94

baptiste.boucault@agglo-laval.fr

COMPÉTENCE AMENAGEMENT

Aménagement de l'espace communautaire :

- Prospective urbaine (schéma directeur et schéma de secteur, charte communautaire de développement et d'aménagement).
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ;
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L300-1 du code de l'urbanisme ;
- Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code.

COMPÉTENCE LOGEMENT

Equilibre social de l'habitat :

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

OBSERVATIONS

Le 4ème PLH a été adopté le 22 octobre 2018 pour la période 2019/2024, sur un pas de temps équivalent à la 3ème délégation de compétence des aides à la pierre et a été prorogé pour une période 2 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026.